

MEMORY



L'Appel de Dunkerque

22 mai 2025

Depuis cette terre de détroit, où l'Europe connut tant de batailles, où les bombes s'abattirent dès les premiers jours de la Deuxième Guerre mondiale, où les populations, au milieu des ruines, furent les dernières d'Europe occidentale à être libérées,

Depuis cette ville où, héroïquement, l'appel de Winston Churchill mobilisa des centaines d'embarcations britanniques pour secourir les soldats acculés sur les rives de la Mer du Nord, contribuant ainsi, grâce à l'"Esprit de Dunkerque", à reconstituer l'armée qui, quelques années plus tard, libèrera l'Europe du nazisme et du fascisme,

Conscientes de l'effacement progressif des mémoires et du développement préoccupant des extrémismes, des nationalismes, des discours de rejet, discriminatoires et bellicistes au sein de nos sociétés,

Conscientes des bouleversements géopolitiques historiques que connaît actuellement le monde, et des risques graves qui en découlent pour la survie du multilatéralisme et de l'ordre juridique international,

Conscientes du rôle, unique dans l'histoire, de l'Union européenne et de la réconciliation entre Européens, pour garantir la paix, le développement de la démocratie et des droits humains sur le continent,

Conscientes du rôle essentiel des Nations Unies dans la construction d'un ordre juridique international garant de la paix et du droit, et de ses efforts pour prévenir les conflits à travers des politiques planétaires de coopération et de développement durable,

Conscientes, enfin, du rôle particulier des villes martyres des conflits passés dans l'entretien de la mémoire, et, par là même, de leur responsabilité historique dans la défense de sociétés démocratiques et plurielles, d'une Europe unie, d'un ordre international fondé sur le droit, ainsi que dans la promotion de l'État de droit, et de sociétés démocratiques, plurielles et solidaires, ouvertes à l'autre et au monde,

Les Villes Mémoires, réunies à Dunkerque le 22 mai 2025, appellent solennellement les cités d'Europe et du monde à se lever et à agir de concert pour défendre de manière active les valeurs et les institutions issues de la Deuxième Guerre mondiale en vue de poursuivre le développement d'un monde de paix et de sociétés de progrès basées sur le respect de la dignité humaine, des droits universels, de la diversité et du vivant.

Elles appellent l'ensemble des villes partageant les mêmes valeurs et objectifs à mettre en œuvre les actions suivantes :

1. Maintenir vivante, par des projets communs, la mémoire des souffrances infligées à leurs populations, en la transmettant et promouvant, de manière la plus objective scientifiquement, mais aussi créative et innovante, auprès des générations présentes et futures, une culture de paix active ;
2. Mener localement des actions conjointes visant à contrer efficacement la montée des nationalismes, du populisme et des extrémismes, lesquels menacent la stabilité et l'unité de nos sociétés ; ceci passera notamment par la mise en œuvre de projets partagés inscrits dans des politiques éducatives, culturelles et sociales inclusives, du prendre soin et de transition écologique, favorisant la lutte contre les discriminations et le repli identitaire tout en protégeant et restaurant le vivant ;
3. Renforcer le sentiment d'appartenance à l'Europe et à une humanité unie en promouvant une citoyenneté européenne et mondiale fondée sur des valeurs universelles de progrès, telles qu'énoncées dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et la Déclaration universelle des droits de l'Homme ;
4. Soutenir activement les organisations supra-étatiques garantes du droit international en contribuant à la construction et au renforcement d'une culture de paix, notamment par la diplomatie des villes, les jumelages et partenariats, ainsi que par des actions de coopération décentralisée inscrites dans les Objectifs de Développement durable ;
5. Développer la mobilité transnationale, la pratique des langues et de l'interculturalité en vue de promouvoir, notamment chez les jeunes générations, leur expérience concrète de la citoyenneté européenne et mondiale ;
6. Se solidariser activement avec les villes confrontées à des conflits actuels, en offrant soutien moral et pratique ;
7. Accroître notre engagement à travers le développement d'actions communes et notre participation à la gouvernance du réseau des Villes Mémoires, en étroite synergie avec les autres réseaux de collectivités territoriales partageant les mêmes objectifs.

Patrice VERGRIETE,
Maire de Dunkerque

José MARÍA GORROÑO
Maire de Guernica

Kazumi MATSUI
Maire d'Hiroshima

Dirk HILBERT
Maire de Dresde

Aleksandra DULKIEWICZ
Maire de Gdansk

Anatolii FEDORUK
Maire de Boutcha

Katrien DESOMER
Bourgmestre d'Ypres

Philippe LACROIX
Maire d'Oradour-sur-Glane

Frank MEYER
Maire de Krefeld

Valentina CUPPI
Maire de Marzabotto

